

Rapport public Parcoursup session 2024

INFN - Institut National des Formations Notariales - Bordeaux - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

INFN - Institut National des Formations Notariales - Bordeaux - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (30277)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
INFN - Institut National des Formations Notariales - Bordeaux - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (30277)	Jury par défaut	Tous les candidats	9	137	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne et appréciation générale de la classe	attitude qui doit être positive et bonne appréciation en général sur les élèves de la classe	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	acquis méthodologiques	avoir des prérequis méthodologiques par son parcours scolaire et/ou universitaire	Essentiel
Savoir-être	savoir être	être autonome et mature se sentir capable d'intégrer le monde du travail	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation connaissance de la formation	être motivé et avoir déjà connaissance du métier de collaborateur de notaire et de ses exigences	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	participation à des activités associatives	association et activité en lien avec le droit	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des documents présents dans le dossier de candidature sont examinés par la commission d'examen.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il faut bien soigner votre lettre de motivation et veiller à ce que votre dossier soit complet.

Signature :

Julia MANINI,

Chef d'établissement de l'établissement INFN -

Institut National des Formations Notariales -

Bordeaux